

Mémoire des groupes parlementaires du Parti de l'Istiqlal

A l'attention de M. le Chef de Gouvernement

Objet : présentation du projet de loi de finance rectificative 2018

Monsieur le Chef de Gouvernement,

Les deux groupes parlementaires du Parti de l'Istiqlal de l'unité et de l'égalitarisme ont l'honneur de vous adresser, ainsi qu'à l'ensemble des membres du gouvernement, le présent mémoire. Ce mémoire, élaboré dans le cadre de l'opposition istiqalienne nationale, traduit l'engagement profond de notre parti à plaider de manière constructive pour l'intérêt national et de répondre aux attentes légitimes des citoyennes et des citoyens.

Ce mémoire contient une série de mesures à caractère social que nous considérons, au sein de notre parti, comme nécessaires et urgentes pour pouvoir faire face à la cherté de la vie, améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et soutenir l'emploi des jeunes. La réalisation de ces objectifs implique une révision immédiate d'éléments de la loi de finances 2018. A cet effet, et conformément aux dispositions prévues dans la loi organique relative à la loi de finances, nous appelons le gouvernement, que vous présidez, à déposer une loi de finances rectificative dans les plus brefs délais.

Monsieur le Chef de Gouvernement,

Le pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des familles marocaines est en forte détérioration. A cela s'ajoutent l'ampleur du chômage, particulièrement chez les jeunes et les femmes, ainsi que la réapparition de fortes inégalités et disparités sociales. Cette situation, qui impacte la vie quotidienne de nos concitoyens, est aggravée par le gel des salaires et des revenus durant les 6 dernières années parallèlement à une hausse marquée, et en progression continue, des prix des produits et services de base ainsi que constaté par le Haut-Commissariat au Plan.

Vous n'êtes pas sans savoir que les familles marocaines sont de moins en moins capables de faire face à leurs dépenses essentielles. Cette dégradation s'est accélérée durant les derniers mois sans espoir ni signal de la part de votre gouvernement indiquant un horizon prochain d'amélioration ou annonçant la fin de la détérioration du pouvoir d'achat. Cette situation se généralise à la classe moyenne, sans parler des catégories vulnérables qui disposent de revenus limités, des démunis sans revenus récurrents et décents et des chômeurs qui ne disposent, quant à eux, d'aucun revenu si ce n'est la solidarité familiale dont les capacités sont à leur tour de plus en plus affaiblies.

Dans un contexte de déficit important en offres d'emplois, de suppression de la compensation et de libéralisation des prix des produits énergétiques depuis 2015, le gouvernement ne peut, aujourd'hui, que se rendre compte que la plupart des familles marocaines a épuisé les gains sociaux engrangés par le passé et puisent dans leur épargne éventuelle pour pouvoir affronter la cherté de la vie. Cette situation se suffit à elle-même pour créer un climat de défiance et de crainte pour l'avenir servant de base à diverses formes de manifestations à l'instar du phénomène du boycott qui sévit depuis plusieurs semaines.

Dans ce contexte, il ne fait aucun doute que la lenteur manifestée par le gouvernement dans la prise en considération des besoins et des attentes légitimes des citoyennes et des citoyens a pesé considérablement sur la paix sociale. Cette lenteur a eu aussi pour conséquence la perte de milliers d'opportunités d'emplois causée par la détérioration de la confiance des opérateurs économiques.

Monsieur le Chef du Gouvernement,

Considérant la situation économique et sociale dans notre pays qui se caractérise par un climat de tension sociale et des augmentations de prix appelées à se poursuivre d'après les prévisions disponibles notamment en ce qui concerne les produits pétroliers, les frais de santé dans un contexte de non généralisation de la couverture médicale, d'éducation, de logement et de transport des familles marocaines ;

Au vu de la concordance de cette situation avec des mois de dépenses lourdes pour les budgets des familles marocaines (Ramadan, Aid-el-fitr, Aid-al-adha, Rentrée scolaire) ;

Et prenant en considération l'ampleur du chômage des jeunes en général et celui des jeunes diplômés en particulier ; ampleur qui nécessite la mise en œuvre de mesures volontaristes urgente pour soutenir l'emploi ;

Nous, les Groupes Istiqlaliens de l'Unité et de l'Egalitarisme de la Chambre des Représentants et de la Chambre des Conseillers, appelons le Gouvernement, à élaborer un projet de loi de finances rectificative dans les plus brefs délais. Ce projet devra comprendre les mesures suivantes :

1. Pour améliorer les revenus dans le cadre du dialogue social :

- Instaurer une hausse des salaires en deux étapes avec une augmentation de 200 dirhams mensuels pour les fonctionnaires à partir du 1^{er} juillet 2018. Le montant et les délais de mise en œuvre au cours de l'année 2019 de la 2^{ème} augmentation devront être fixés dans le cadre du dialogue social.
- Augmenter le plafond des revenus annuels exonérés d'impôts de 30'000 à 36'000 dirhams.
- Prévoir une déduction fiscale des frais de scolarité plafonnée à 6000 dirhams par an et par enfant scolarisé dans le secteur privé.

2. Pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens

- Mettre en œuvre un système flexible de calcul des taxes intérieures de consommation sur l'importation des hydrocarbures en lien avec le niveau des cours internationaux(une forme de TIPP flottante). Ce système aura pour objectif d'alléger l'impact de la hausse des cours internationaux sur le pouvoir d'achat des citoyens.
- Mettre en place des mécanismes prévisionnels pour être en mesure de faire face à l'impact de l'évolution des cours internationaux sur le pouvoir d'achat des citoyens.

3. Pour soutenir l'emploi

- Elargir les exonérations d'impôts et de charges sociales pour les nouveaux recrutements dont les salaires sont plafonnés à 10'000 Dirhams bruts octroyées aux entreprises créées entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2019 à toutes les PME, coopératives et associations.
- Allouer les budgets nécessaires à la mise en œuvre de la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et à la mise en place des nouvelles agences régionales pour la promotion de l'emploi.

- Octroyer les budgets nécessaires pour exécuter la nouvelle mesure relative à la rémunération des stages octroyés aux diplômés dans les administrations, les établissements publics et les collectivités territoriales.

Dans notre souci de veiller à la préservation des grands équilibres budgétaires tout en intégrant l'ensemble de ces mesures dans le projet de loi finances rectificative, nous invitons le gouvernement à y investir les nouvelles marges budgétaires issues :

- Des prévisions actualisées concernant les récoltes agricoles ; prévisions revues à la hausse de près de 25% par rapport aux hypothèses de la loi de finances, ce qui aura un impact positif sur la croissance et la consommation des ménages.
- De l'actualisation des hypothèses qui ont servi de base à l'élaboration de la loi de finances 2018 et notamment des cours du pétrole qui dépassent de plus de 10 dollars US en moyenne les 60 dollars US par baril retenus par le gouvernement dans la loi de finances actuelle. Cette actualisation assurera des recettes supplémentaires, notamment en ce qui concerne la TVA à l'importation et les droits de douanes relatifs aux hydrocarbures.

D'autre part, nous invitons le gouvernement à prendre des mesures opérationnelles pour rationaliser les dépenses de fonctionnement prévues dans le budget 2018 et notamment celles relatives au « matériel et dépenses diverses ». Cela est d'autant plus nécessaire que les budgets alloués à ces dépenses ont évolué de 16,4% en 2018 alors qu'elles n'ont évolué que de 4,3% en moyenne durant les 5 dernières années (2013-2017).

Monsieur le Chef de Gouvernement,

Parallèlement aux mesures d'urgence que nous avons proposé d'introduire dans une loi de finances rectificative pour l'année 2018, nous considérons, au sein du Parti de l'Istiqlal, qu'il est nécessaire de prendre des dispositions complémentaires pour en accroître l'efficacité et en renforcer la cohérence. Ces dispositions sont :

- La reprise des négociations dans le cadre du dialogue social permettant d'aboutir à un accord.
- La mise en application, à partir du 1^{er} juillet 2018, du mécanisme d'indexation du SMIG à l'inflation dans le secteur privé ;

- L'accélération de l'activation du Conseil de la Concurrence conformément à l'article 178 de la Constitution ;
- L'activation de l'article 5 de la loi relative à la liberté des prix et de la concurrence pour plafonner les prix des hydrocarbures ;
- Le plafonnement des marges dans le secteur de l'éducation privée ;
- L'achèvement et l'activation des mécanismes institutionnels pour la protection des consommateurs et notamment l'élaboration des décrets et la mise en œuvre des incitations nécessaires ;
- L'accélération de la réforme des marchés de gros. Il s'agit particulièrement d'organiser et de maîtriser les marges d'intermédiation et de renforcer la lutte contre la spéculation et les situations de monopole ;
- L'élaboration des décrets nécessaires pour l'application de la loi relative aux délais de paiement, notamment ceux fixant les taux d'intérêts de retard. Cela est d'autant plus nécessaire et urgent que les retards de paiement représentent la principale cause de faillite (40%) des entreprises, causant ainsi la perte de plus de 100'000 emplois chaque année.

Pour conclure, nous espérons, en tant que force d'opposition istiglalienne nationale, que le contenu de ce mémorandum fera l'objet, de la part de votre Gouvernement, de l'attention, de l'étude et de la mise en œuvre urgentes qu'il mérite. Cela permettra d'agir concrètement afin d'alléger le fardeau des familles marocaines face à la cherté de la vie et d'apporter des réponses aux attentes légitimes des citoyennes et des citoyens et notamment des catégories sociales démunies et des classes moyennes qui sont les plus touchées par la conjoncture socio-économique actuelle.

Dans l'attente de la mise en œuvre urgente du contenu de ce mémorandum, je vous prie, Monsieur le Chef de Gouvernement, de bien vouloir accepter l'expression de notre respect et de notre considération,

Le Président du Groupe Istiglalien de
l'Unité et de l'Egalitarisme à la
Chambre des Représentants

Nourdin Moudian

Le Président du Groupe Istiglalien de
l'Unité et de l'Egalitarisme à la
Chambre des Conseillers

Abdeslam Lebbar